



Interface n° 2001/81 2e trimestre 2001

Éthique d'Internet

Nous avons déjà évoqué les conditions d'une utilisation humanisante et humaniste (et éventuellement chrétienne) d'Internet et de la communication en réseaux électroniques dans Interface (n° 96/60 - 15 mars 1996 - pp. 4-6, surtout p.6 : "Quelle valeur attribuer à Internet et quelles sont les conditions pour y accéder correctement ?" ou encore Interface n° 98/68 - 15 mars 1998, pp. 1, 6 : "Internet : de la Néthiquette à l'Éthique").

Des réflexions voient un peu partout le jour qui tentent de ne pas démoniser ce nouveau moyen de communication entre les humains mais, en même temps, de ne pas tomber dans le piège d'une admiration béate devant un média qui devrait rester de l'ordre des moyens.

Pour tenir cette dernière position, il est indispensable de ne pas isoler Internet de l'ensemble des progrès technologiques liés à l'utilisation de l'électronique dans tous les domaines de l'activité humaine. Il est également important de percevoir que la mutation en cours se situe au niveau des modes de communication humaine au même titre que lors de l'adoption progressive des codes d'écritures dites alphabétiques autour de la Méditerranée, codes qui deviendront le véhicule de la culture occidentale, judéo-chrétienne et gréco-latine.

Tenter de "moraliser" l'Internet est, à nos yeux, une question très secondaire par rapport à l'urgence d'assurer la présence de la culture judéo-chrétienne (ou du moins de l'essentiel de son message personnaliste, humaniste, communautaire, ouvert à la transcendance) dans les canons de la nouvelle écriture. Pour ce faire, il faut avant tout donner un "esprit" humaniste à l'ensemble des pratiques et des usages de l'Internet. Dans cette perspective, il semblerait souhaitable que les Églises, mais peut-être en dialogue avec les autres religions (en commençant par la fraternité abrahamique), proposent une vraie charte d'usage d'Internet. Celle-ci devrait devenir un code de bonne conduite à tous les niveaux : des producteurs et financeurs jusqu'aux usagers de la communication électronique. Les chrétiens, quel que soit leur degré de responsabilité dans la chaîne des réalisations qui rendent possible ce nouveau mode de communication, devraient appliquer ce code de conduite de façon exemplaire dans tous leurs engagements et tenter de le faire adopter par le plus grand nombre.

Nous en suggérons un modèle que nous donnons dans une version française et une version anglaise.

Cette version est, légèrement remaniée, celle que j'avais proposé d'adopter déjà en 1998 en me basant sur la structure du Rapport McBride de 1980 à l'Unesco sur le Nouvel Ordre Mondial de l'Information et de la Communication. Un rapport qui, à l'époque, n'a pas plu aux États-Unis car il mettait déjà en question l'utilisation de la communication comme outil de pouvoir, de domination et de colonisation.

R.F. Poswick, osb